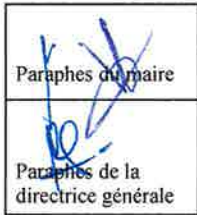


## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 14 novembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **13 novembre 2017** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents :    Monsieur Gerald Badger                    Monsieur Charles Brochu  
                                 Monsieur Éric Courteau                    Madame Sylvie Giroux  
                                 Monsieur Fernand Leclerc                Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

-----

### ----- DÉPÔT DE LA PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION DU DISTRICT NUMÉRO 2

Madame Claudette Lapointe, présidente d'élections et directrice générale, dépose la proclamation d'élection de monsieur Fernand Leclerc au district numéro 2.

-----

### ----- DÉPÔT DES PROCLAMATIONS D'ÉLECTION DES CANDIDATS AU POSTE DE MAIRE ET AUX POSTES DE CONSEILLERS DES DISTRICTS NUMÉROS 1, 3, 4, 5 ET 6

Madame Claudette Lapointe, présidente d'élections et directrice générale, dépose les proclamations d'élection de monsieur Herman Herbers au poste de Maire, de monsieur Gerald Badger conseiller du district numéro 1, de monsieur Eric Courteau conseiller du district numéro 3, de monsieur Johnny Vander Wal conseiller du district numéro 4, de madame Sylvie Giroux conseillère du district numéro 5 et de monsieur Charles Brochu conseiller du district numéro 6.

-----

### ----- ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL

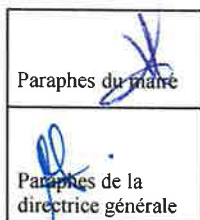
Madame Claudette Lapointe, présidente d'élections et directrice générale procède à l'assermentation de tous les élus. Elle affirme que monsieur Fernand Leclerc avait été assermenté le 6 octobre 2017.

-----

### ----- DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

La directrice générale déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil et les déposent à cette séance.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### ----- DÉPÔT DES REPRÉSENTANTS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE TRAVAIL – ÉLUS Novembre 2017 à Octobre 2021

Le maire, monsieur Herman Herbers dépose la liste indiquant la nomination des élus aux différents comités, à savoir :

<u>Comité de l'Administration :</u>	Gerry Badger Sylvie Giroux
<u>Comité de la bibliothèque :</u>	Gerry Badger
<u>Comité de l'environnement :</u>	Charles Brochu
<u>Comité de la Voirie :</u>	Fernand Leclerc Éric Courteau
<u>Comité des Loisirs:</u>	Éric Courteau Charles Brochu
<u>Comité des familles / activités inter-municipales/ culture:</u>	Sylvie Giroux
<u>Comité de la Régie Incendie :</u>	Johnny Vander Wal Fernand Leclerc
<u>Comité d'Urbanisme :</u>	Fernand Leclerc Johnny Vander Wal
<u>Comité d'accueil des nouveaux résidents:</u>	Sylvie Giroux Gerald Badger Johnny Vander Wal

### ----- DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES REÇUES DE CERTAINS CANDIDATS

Madame Claudette Lapointe, présidente d'élections et directrice générale, dépose la liste des donateurs et rapports de dépenses (DGE-1038) de mesdames Sylvie Giroux, Evelyne Godon et Nicole Tremblay, de messieurs Herman Herbers, Gerald Badger, Fernand Leclerc, Johnny Vander Wal, Charles Brochu et Pierre Grandmont.

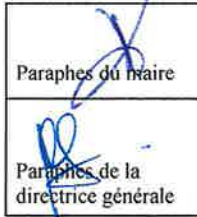
### 2017-183 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant le point 14.24 à 14.25 à savoir :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de la proclamation d'élections du candidat élu par acclamation du district numéro 2

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



3. Dépôt des proclamations d'élection des candidats au poste de maire et aux postes de conseillers des districts numéros 1, 3, 4, 5 et 6
4. Assermentation des membres du conseil
5. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
6. Dépôt des représentants des divers comités
7. Dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses électorales reçues de certains candidats
8. Adoption de l'ordre du jour
9. Approbation des procès-verbaux
  - 9.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017
10. Correspondance
11. Divers comités
  - 11.1 CPTAQ – Demande de Henri St-Onge
  - 11.2 Dépôt de l'état des résultats de La Corporation des Loisirs de Cleveland
  - 11.3 Dépôt de la liste des joueurs de balle de 2017
12. Finance
  - 12.1 Présentation des comptes à payer
  - 12.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 12.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
13. Adoption de règlement et dispense de lecture (S/O)
  - 13.1 Adoption du règlement numéro 545 visant à modifier le règlement sur les usages conditionnels numéro 447 et ses amendements
  - 13.2 Adoption du règlement numéro 546 visant à modifier le règlement de zonage numéro 446 et ses amendements
14. Affaires nouvelles et suivies
  - 14.1 Approbation du budget 2018 du Service de sécurité incendie de la région de Richmond et de la quote-part attribuée à la municipalité
  - 14.2 Entériner le mandat donné à Cain Lamarre dans l'appel du dossier de madame Kirby Gillam
  - 14.3 Assurances collectives – Manuvie
  - 14.4 Approbation des dépenses pour les travaux d'asphalte sur une partie du chemin de la Rivière pour l'obtention de la subvention gouvernementale
  - 14.5 Approbation des dépenses pour les travaux d'asphalte sur une partie des rues De la Colline et Des Haut-Bois pour l'obtention de la subvention gouvernementale
  - 14.6 MRC du Val-Saint-François - Renouvellement de l'Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour l'an 2018
  - 14.7 Tournoi National Mousquiri – Demande de commandite
  - 14.8 Centre d'Art de Richmond – Demande de partenariat
  - 14.9 Les ballets classiques de Richmond – Demande de partenariat financier
  - 14.10 Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec – Appel de candidatures 2018 pour les aînés
  - 14.11 Autorisation de formation pour Claudette Lapointe – Projet de loi 122
  - 14.12 Réduction de vitesse
    - 14.12.1 Chemin De la Rivière , réduire à 70km/hre
    - 14.12.2 Chemin Healy (partie asphaltée), réduire à 50km/hre
  - 14.13 Chemin Bédard – Autorisation pour enlever les pancartes de non-stationnement
  - 14.14 Chemin Brown – Boîtes postales – Reformuler une nouvelle demande
  - 14.15 21ème édition des prix Hommage bénévolat-Québec – Appel de candidatures 2018
  - 14.16 Avis de consultation publique sur le projet d'exploitation d'une sablière – chemin McLaughlin
  - 14.17 MRC du Val-Saint-François – Faire demande à la MRC pour corriger la carte de zonage pour la zone ID17
  - 14.18 JP Cadrin – Équilibrage du rôle d'évaluation foncière, Triennal 2019-2020-2021
  - 14.19 Acceptation du calendrier des séances du conseil 2018
  - 14.20 Nomination des représentants au comité du SSIRR
  - 14.21 Délégation au maire et à la directrice générale pour représenter Cleveland lors des négociations avec le Service de Sécurité incendie de la Région de Richmond (SSIRR) pour le plan des mesures d'urgence
  - 14.22 SGMR – Point de dépôt et collecte des arbres de Noël
  - 14.23 Autorisation de formation pour les deux nouveaux élus
  - 14.24 Nomination d'un substitut au conseil de la MRC du Val-Saint-François
  - 14.25 Varia ouvert
15. Rapport des activités de Monsieur le Maire
  - 15.1 Dépôt du rapport du maire et autorisation pour publication porte-à-porte
16. Période de questions pour le public
17. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 4 décembre 2017

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

## 2017-184 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

### 2017-184-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 2 OCTOBRE 2017

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu que le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

## ----- CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

## 2017-185 DIVERS COMITÉS

### 2017-185-1 CPTAQ – DEMANDE DE HENRI ST-ONGE

**ATTENDU QUE** monsieur Henri St-Onge présente une demande à la CPTAQ dans le but de faire dézoner le lot 5535436 afin de vendre le terrain et obtenir l'autorisation pour une utilisation autre que l'agriculture;

**ATTENDU QUE** le lot ne peut servir à l'utilisation agricole puisque la superficie est minime et que ce lot est borné de chaque côté par le chemin de fer, la route numérotée, un terrain vague appartenant à la famille Couture et un chemin qui se rend à l'utilité publique de la Ville de Richmond;

**ATTENDU QUE** ce lot se retrouve coincé entre ces bornages et ne peut servir à l'agriculture;

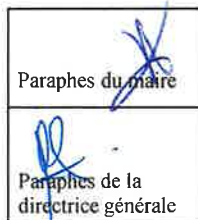
**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'appuyer la demande de monsieur Henri St-Onge pour faire dézoner le lot 5 535 436 pour une utilisation autre que l'agriculture.

## ----- DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE LA CORPORATION DES LOISIRS DE CLEVELAND

L'état des résultats de la Corporation des Loisirs de Cleveland pour l'année 2017 a été déposée à la table du conseil.

Monsieur Courteau contactera monsieur Rock Daigle, président des Loisirs, pour cédule une rencontre avec les membres du conseil afin de connaître les besoins réels des Loisirs pour l'obtention d'une subvention.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



----- **DÉPÔT DE LA LISTE DES JOUEURS DE BALLE DE 2017**

La liste des joueurs de balle concernant l'année 2017 a été déposée à la table du conseil.

**2017-185 FINANCE**

**2017-185-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que les comptes à payer au montant de 109 988,74\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant le fournisseur numéro 1282 au montant de 16,00\$.

**2017-185-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 86 220,59\$ et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 1 409,86\$ le tout tel que présenté aux membres du conseil.

**2017-185-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu que les frais de déplacements au montant de 377,56\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois d'octobre 2017 au montant de 25 898,91\$ et les déductions à la source du mois de septembre 2017, au montant de 7 475,49\$.

**2017-186 ADOPTION DE RÈGLEMENT ET DISPENSE DE LECTURE**

**2017-186-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 545 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 447 ET SES AMENDEMENTS**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement sur les usages conditionnels et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a reçu aucune demande valide en vue d'un scrutin référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu

Que soit adopté le règlement numéro 545, conformément aux dispositions de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

-----

### **2017-186-2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 546 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 ET SES AMENDEMENTS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a reçu aucune demande valide en vue d'un scrutin référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu

Que soit adopté le règlement numéro 546, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

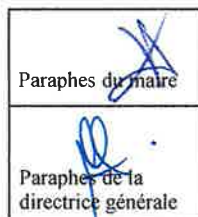
-----

### **AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS**

#### **2017-187 APPROBATION DU BUDGET 2018 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RÉGION DE RICHMOND ET DE LA QUOTE-PART ATTRIBUÉE À LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** la régie du Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond a dressé son budget pour l'exercice financier 2018 et que celui-ci a été transmis à la municipalité du Canton de Cleveland pour adoption, lors de la réunion du 27

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



septembre 2017, indiquant en même temps le montant de contribution financière de la municipalité pour le prochain exercice, tel que cité à l'article 603 du Code municipal;

**ATTENDU QUE** ce budget a été adopté lors de la session régulière du mois de septembre 2017 de la régie du Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité du Canton de Cleveland ont pris connaissance de ces documents;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'approuver le budget de la régie du Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond, pour l'exercice financier 2018, tel que présenté lors de la réunion du 27 septembre 2017.

D'accepter également la quote-part pour la contribution de la municipalité du Canton de Cleveland, pour l'exercice financier 2018 de cette régie, au montant de 115 957\$.

-----

### 2017-188 ENTÉRINER LE MANDAT DONNÉ À CAIN LAMARRE DANS L'APPEL DU DOSSIER MADAME KIRBY GILLAM

**ATTENDU QUE** madame Kirby Gillam, Appelante – Défenderesse, fait appel de la décision de l'honorable juge Pierre G. Geoffroy, de la Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland, Poursuivante – Intimée, a l'intention de défendre ses intérêts dans le cadre de l'appel devant la Cour supérieure ;

**DANS LES CIRCONSTANCES**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'entériner le mandat donné à Cain Lamarre, avocats, pour nous représenter dans le dossier de madame Kirby Gillam, dossier numéro C.S. 450-36-001105-171.

-----

### ASSURANCES COLLECTIVES – MANUVIE

La directrice générale informe les membres du conseil que nous avons une augmentation de la prime d'assurances collectives pour les employés, de l'ordre de 13,07% pour l'année 2018.

-----

### 2017-189 APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE POUR L'OBTENTION DE LA SUBVENTION GOUVERNEMENTALE

Le rapport des dépenses au montant de 47 744,88\$ pour les travaux d'asphalte effectués sur une partie du chemin De la Rivière est soumis au conseil.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu :

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du Maire
Paraphes de la directrice générale

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'asphalte exécutés sur une partie du chemin De la Rivière, pour un montant subventionné de 42 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

**QUE** ces travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses, sur une partie du chemin de la Rivière, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

-----

### **2017-190 APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE SUR UNE PARTIE DES RUES DE LA COLLINE ET DES HAUT-BOIS POUR L'OBTENTION DE LA SUBVENTION GOUVERNEMENTALE**

Le rapport des dépenses au montant de 36 703,63\$ pour les travaux d'asphalte effectués sur les rues de la Colline et des Haut-Bois est soumis au conseil.

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu :

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'asphalte exécutés sur les rues de la Colline et des Haut-Bois, pour un montant subventionné de 30 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

**QUE** ces travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses, sur une partie du chemin de la Rivière, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

-----

### **2017-191 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE POUR L'AN 2018**

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland désire participer à cette entente aux conditions suivantes :

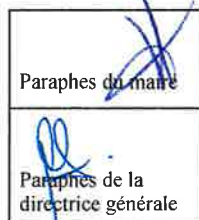
- Ressource rédaction et support conseil : 50\$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 30\$/heure

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu :

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique, aux conditions ci-dessus mentionnées, selon les recommandations prévues par la MRC du Val-Saint-François dans la correspondance du 18 octobre 2017.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



DE réserver un montant de 2 250\$ au budget 2018 selon la répartition suivante : 36 heures pour la ressource rédaction et support conseil et 15 heures pour la ressource cartographique et support technique.

### 2017-192 TOURNOI NATIONAL MOUSQUIRI – DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'autoriser la commandite « Forfait visuels » au Tournoi National Mousquiri au montant de 150\$ et de profiter du rabais offert de 25\$ en déboursant le chèque avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Que cette dépense de 125\$, non prévue au budget soit puisée dans le poste « Dons-Divers » et soit déboursée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

### 2017-193 CENTRE D'ART DE RICHMOND – DEMANDE DE PARTENARIAT

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser un partenariat avec le Centre d'Art de Richmond au montant de 1500\$. Que la dépense de 1000\$ prévue au budget 2017 soit prise dans le poste « Dons » et que la dépense de 500\$, non prévue au budget 2017 soit puisée dans le poste « Dons-Divers ».

### 2017-194 LES BALLETS CLASSIQUES DE RICHMOND – DEMANDE DE PARTENARIAT FINANCIER

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu d'autoriser l'achat d'une commandite « Valse des Fleurs » au montant de 100\$. Que cette dépense non prévue au budget 2017 soit puisée dans le poste « Dons-Divers ».

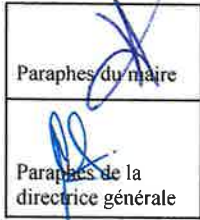
### MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC – APPEL DE CANDIDATURES 2018 POUR LES AÎNÉS

Ce point sera rediscuté en atelier de travail.

### 2017-195 AUTORISATION DE FORMATION POUR CLAUDETTE LAPOINTE – PROJET DE LOI 122

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'autoriser madame Claudette Lapointe à suivre la formation offert par l'ADMQ sur deux jours consécutifs (24 et 25 janvier 2018) à Sherbrooke, au coût de 522,00\$ plus taxes.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2017-196 RÉDUCTION DE VITESSE**

**2017-196-1 CHEMIN DE LA RIVIÈRE – RÉDUIRE À 70 KM/HRE**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu **d'autoriser** la réduction de vitesse sur le chemin de la Rivière, passant de 80 KM/heure à 70 KM/heure.

**D'autoriser** la directrice générale et l'Officier municipal en voirie à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour apporter ce changement.

-----

**2017-196-2 CHEMIN HEALY (PARTIE ASPHALTÉE) – RÉDUIRE À 50 KM/HRE**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'entreprendre des démarches pour une analyse de la vitesse sur la partie asphaltée du chemin Healy et de vérifier avec la Sûreté du Québec pour obtenir les outils nécessaires pour cette analyse.

**D'autoriser** la directrice générale et l'Officier municipal en voirie à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour faire ces analyses.

-----

**2017-197 CHEMIN BÉDARD - AUTORISATION POUR ENLEVER LES PANCARTES DE NON-STATIONNEMENT**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'autoriser les responsables de la voirie à enlever les pancartes de non-stationnement qui sont situées sur le chemin Bédard et de les faire installer à la Halte routière de la piste cyclable, près de la ferme ALSUM du 95 chemin De la Vallée.

-----

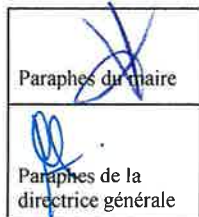
**2017-198 CHEMIN HEALY (BROWN) – BOÎTES POSTALES**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu plusieurs plaintes pour l'emplacement des boîtes aux lettres, face au 158 chemin Healy;

**ATTENDU QU'** il y a une quantité excessive de boîtes aux lettres installées en face du 158 chemin Healy, pour les utilisateurs du nouveau développement résidentiel du chemin Brown;

**ATTENDU QUE** cette accumulation de boîtes aux lettres devient une problématique pour la sécurité des citoyens;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



**ATTENDU QUE** ces boîtes aux lettres sont installées sur l'emprise de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu de ne plus autoriser Postes Canada à utiliser l'emplacement face au 158 chemin Healy à Cleveland, pour la livraison du courrier; d'autoriser la directrice générale à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour faire enlever les boîtes aux lettres qui sont situées face au 158, chemin Healy à Cleveland. De faire une demande auprès de Postes Canada pour faire installer, pour ces résidents, une boîte commune sur le chemin Brown ou de faire la livraison du courrier porte-à-porte à chacune de ces adresses.

-----

### 21<sup>IÈME</sup> ÉDITION DES PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC – APPEL DE CANDIDATURES 2018

Les membres du conseil ne donneront pas suite à cet appel de candidatures puisque ce programme demande trop d'implication et de questionnement face au candidat. Madame Sylvie Giroux, conseillère, préparera un petit texte pour en faire la promotion sur internet.

-----

### 2017-199 AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE SABLIERE – CHEMIN MCLAUGHLIN

**ATTENDU QUE** Béton Provincial Ltée projette l'exploitation d'une sablière existante, appartenant au Ministère des Transports, située sur une partie du lot 5 535 216 de la municipalité du Canton de Cleveland;

**ATTENDU QUE** Béton Provincial Ltée tient une assemblée publique de consultation sur le projet d'exploitation de la Sablière McLaughlin le 4 décembre 2017;

**ATTENDU QUE** la séance du conseil de Cleveland a lieu ce même jour et à la même heure et qu'aucun membre du conseil, ni la direction, ne pourront être présents à cette assemblée publique de consultation;

**ATTENDU QUE** la directrice générale, madame Claudette Lapointe, a demandé à monsieur Pierre Gobeil, responsable du projet, de reporter la date de cette assemblée publique de consultation ;

**ATTENDU QUE** la municipalité était en période électorale et que les membres du conseil n'ont pas pu analyser ce projet;

**ATTENDU QUE** cette exploitation est située en zone AF7 et que ce n'est pas conforme au règlement de zonage;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu :

**DE** ne pas appuyer le projet pour le moment, puisqu'il n'est pas conforme au règlement de zonage.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

Les membres du conseil déplorent le fait de ne pouvoir être présent à l'assemblée de consultation publique pour justifier ses points et **QU'**avant d'émettre un avis, une rencontre devra avoir lieu avec l'entrepreneur et la municipalité pour connaître le projet plus à fond et émettre ses opinions.

-----

### 2017-200 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – FAIRE DEMANDE À LA MRC POUR CORRIGER LA CARTE DE ZONAGE POUR LA ZONE ID17

**ATTENDU QUE** la zone ID17 de notre règlement de zonage a été approuvée par la CPTAQ pour être une zone admissible à la construction (Article 59);

**ATTENDU QUE** la municipalité requiert les services de la MRC du Val-Saint-François pour la fabrication de ses cartes et de ses règlements ;

**ATTENDU QUE** la zone ID17 n'est pas indiquée comme zone admissible pour la construction d'un bâtiment;

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu de demander à la MRC du Val-Saint-François d'apporter une correction à notre carte du plan de zonage pour la zone îlot déstructuré (ID)17 afin de démontrer la zone admissible de la Route 116, le tout tel qu'approuvé par le CPTAQ (Article 59).

-----

### ----- JP CADRIN – ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE, TRIENNAL 2019-2020-2021

Ce point sera rediscuté à l'atelier de travail du budget 2018.

-----

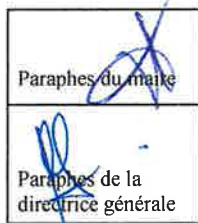
### 2017-201 ACCEPTATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2018

**ATTENDU QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**DANS LES CIRCONSTANCES**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu :

**QUE** le calendrier, ci-après présenté, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront à la salle du conseil, au 292 chemin De la Rivière à Canton de Cleveland :

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### CALENDRIER 2018 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

MOIS	DATE
Janvier	8 janvier 2018 à 19h30
Février	5 février 2018 à 19h30
Mars	5 mars 2018 à 19h30
Avril	<b>MARDI</b> le 3 avril 2018 à 19h30
Mai	7 mai 2018 à 19h30
Juin	4 juin 2018 à 19h30
Juillet	<b>MARDI</b> le 3 juillet 2018 à 19h30
Août	6 août 2018 à 19h30
Septembre	<b>MARDI</b> le 4 septembre 2018 à 19h30
Octobre	1 <sup>er</sup> octobre 2018 à 19h30
Novembre	5 novembre 2018 à 19h30
Décembre	3 décembre 2018 à 19h30
Décembre	<b>Séance extraordinaire – Adoption du budget</b> 13 décembre 2018 à 12h30

- \* Les séances ordinaires du Conseil municipal se tiennent le 1er lundi de chaque mois.
- \* La séance du mois de janvier se tient le 2e lundi
- \* Si le jour fixé pour une séance ordinaire est férié, la séance a lieu le jour juridique suivant.
- \* Lorsque le jour fixé pour une séance ordinaire échoit un jour déclaré férié par la loi ou par le présent règlement, et que le jour juridique suivant constitue le premier jour non férié du mois, à l'exclusion du samedi et le dimanche, l'assemblée est alors reportée au lundi suivant.
- \* L'année d'une élection régulière, lorsqu'il y a scrutin, la séance ordinaire du conseil du premier lundi de novembre est déplacée au deuxième lundi qui suit le jour du scrutin.
- \* Lorsqu'une majorité des membres du conseil est en élection, il ne peut être tenu de séance ordinaire qu'après la "proclamation d'élus" d'un nombre suffisant d'entre eux établissant une majorité au sein du Conseil.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité, ainsi que sur notre site internet et sur notre calendrier des événements.

#### 2017-202 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DU SSIRR

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu de nommer le maire, Monsieur Herman Herbers, le conseiller Johnny Vander Wal et le conseiller Fernand Leclerc, pour représenter la municipalité du Canton de Cleveland et siéger lors des réunions du Service de Sécurité Incendie de la Région de Richmond (SSIRR).

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2017-203 DÉLÉGATION AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR REPRÉSENTER CLEVELAND LORS DES NÉGOCIATIONS AVEC LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RÉGION DE RICHMOND (SSIRR) POUR LE PLAN DES MESURES D'URGENCE**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu que le Conseil autorise le maire et la directrice générale à entreprendre des négociations avec le Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR) afin que cette dernière agisse à titre de maître d'œuvre du plan des mesures d'urgence commun des quatre municipalités membres (Ville de Richmond, Canton de Melbourne, Canton de Cleveland et Ulverton) et la coordination de l'ensemble du dossier du plan des mesures d'urgence sur le territoire.

-----

**2017-204 SGMR – POINT DE DÉPÔT ET COLLECTE DES ARBRES DE NOËL**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu de procéder à une collecte porte-à-porte dans notre municipalité pour ramasser les arbres de Noël les 11 et 12 janvier 2018. Les employés de voirie feront la collecte des sapins de Noël aux résidences de la municipalité durant ces 2 jours et les citoyens seront informés en décembre dans le journal de la municipalité « Le Jaseur ». Les sapins devront être déposés à l'entrée de leur cour au plus tard pour le jeudi 11 janvier 2018 avant 7 h A.M. Après cette date, les employés n'auront pas l'obligation de retourner sur place pour effectuer le ramassage, si lors de leur passage le sapin n'était pas déposé.

**D'AUTORISER** également un point de dépôt pour les sapins de Noël dans la cour de la municipalité du Canton de Cleveland, disponible jusqu'au 15 janvier 2018 avant 8 h A.M., offert aussi aux citoyens des municipalités environnantes.

-----

**2017-205 FORMATION POUR LES DEUX NOUVEAU ÉLUS**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'autoriser les formations suivantes pour les deux nouveaux élus soit : Fernand Leclerc et Charles Brochu, intitulées : « Le comportement éthique » qui aura lieu le 25 novembre 2017 à Stoke au coût de 362,17\$ chacun incluant les taxes et « Les rôles et responsabilités des élu(e)s » qui aura lieu à Racine le 21 avril 2018, au coût de 379,42\$ chacun incluant les taxes.

-----

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2017-206 NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL DE LA MRC DU VAL-SAIN-FRANÇOIS

**ATTENDU QUE** l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale prévoit « qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir d'un maire, ou de vacance de poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parme ses membres »;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu :

**QUE** soit nommé et autorisé, en cas d'absence du maire, le conseiller monsieur Johnny Vander Wal à siéger à la table du conseil de la MRC du Val-Saint-François.

**QU'** en cas de non disponibilité du conseiller Johnny Vander Wal, soit autorisé le maire suppléant assigné à cette date selon la liste suivante :

<b>Maires Suppléants</b>	Gerald Badger	De Novembre 2017 à Février 2018	De Novembre 2019 à Février 2020
	Fernand Leclerc	De Mars 2018 à Juin 2018	De Mars 2020 à Juin 2020
	Eric Courteau	De Juillet 2018 à Octobre 2018	De Juillet 2020 à Octobre 2020
	Johnny Vander Wal	De Novembre 2018 à Février 2019	De Novembre 2020 à Février 2021
	Sylvie Giroux	De Mars 2019 à Juin 2019	De Mars 2021 à Juin 2021
	Charles Brochu	De Juillet 2019 à Octobre 2019	De Juillet 2021 à Octobre 2021
<b>* La rotation des maires suppléants se fait à tous les quatre mois.</b>			

### RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

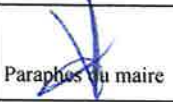
### PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

il y a eu l'intervention du public sur les points suivants :

- Informations sur le document des donateurs et rapports des dépenses électorales
- Chemin Healy – Enfants qui jouent dans la rue

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

 Paraphes du maire
 Paraphes de la directrice générale

**2017-207 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger et résolu que la séance soit levée à 21h10.



Herman Herbers, Maire



Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE CRÉDIT 2017-11**

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 13 novembre 2017.

À Canton de Cleveland, ce 14e jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept.



Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

**APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 14e jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept.



Herman Herbers, Maire